

LA FEUILLE DE CHOU DE VOISENON

N°40 - Août 2025



Edito



Chères Voisenonaises,
Chers Voisenonais,

L'été se poursuit avec d'un côté, des jeux, des rires, des chants, dignes d'une carte postale et de l'autre les préparations studieuses de la rentrée scolaire s'apparentant à un cahier de vacances.

À Voisenon, ces deux mondes cohabitent bien grâce à notre mise en place, depuis notre élection en 2020, avec la création de méthodes de travail, de planifications, de suivi clair et méthodique de notre contrat de mandature en cours de finalisation. **Un climat apaisé, de confiance, une gestion saine permettant d'investir davantage dans des projets d'avenir importants.**

La préparation de l'avenir, réalisé étape par étape, prend du temps. Elle demande de la vision, de l'écoute, de l'expertise et de l'énergie. **Tout ce travail est entrepris pour laisser une empreinte et des actions durables d'intérêt général au service de chacun.** Ainsi, nous pensons autant à demain qu'à aujourd'hui en ne laissant personne sur le bord du chemin.

Les différents travaux d'été avancent. Notre école se fait une peau neuve avec des travaux de peinture, d'électricité et de mise en sécurité pour mieux accueillir les enfants et les personnels à la rentrée scolaire. Les dossiers de subventions pour la réfection du lavoir sur la place du 14 juillet, pour l'éclairage de la sente piétonne reliant le Clos de la Noyerie et la rue des Écoles, pour la refonte de l'aire de Basketball face au Mille-Club et d'un panneau d'informations au niveau de l'école sont ficelés. Ces travaux verront le jour dans les semaines à venir.

Depuis quelques années, les réseaux sociaux font partie de notre quotidien. Cependant, ils ne remplaceront jamais une vraie discussion. **Notre village ne peut pas se résumer à une série de billets d'humeurs (les « posts »), à des commentaires ou des émoticônes. C'est un lieu de vie où les décisions, souvent complexes et parfois discrètes, sont prises pour préserver notre ruralité chère à nos cœurs et pour nous épanouir dans notre beau village.** Pour en parler, rien ne vaut mieux qu'une vraie rencontre car un message ne remplacera jamais une poignée de main.

Si vous avez une question, une remarque, une idée ou une suggestion, je vous invite à prendre rendez-vous en mairie, par téléphone ou par Internet ou, tout simplement, à venir à la rencontre des élus lors des rencontres voisenonaises ou lors d'une manifestation.

Nous vous accueillerons toujours avec notre passion d'agir pour vous et avec vous ainsi qu'un café pour faire émerger ensemble les meilleures solutions pour tous dans l'intérêt de chacun.

Bel été à tous ! Julien Aguin

Le Maire,
Julien AGUIN

Agenda du village 2025

- **Lun. 25 août** : Cinéma en plein air, *Les têtes givrées* (voir ci-dessous)
- **Sam. 6 septembre** : Forum des associations, au Mille-Club, de 9h30 à 12h30, organisé par la Mairie et les associations
- **Sam. 20 septembre** : Journées du Patrimoine, au Château du Jard de 10h à 16h30 (voir page associations)
- **Sam. 20 septembre** : Spectacle « Philippe Auguste », à 15h, par la Compagnie du Point du Jour, proposé par la mairie au Château du Jard

Zoom

Ciné 14 juin au 30 août
plein air

culturetvous.fr



Lundi 25 août

VOISENON – 20H30

Institut Nazareth, place du 14 Juillet

Les Têtes givrées, de Stéphane Cazes

Avec : Clovis Cornillac, Claudia Tagbo, Malonn Lévana...



Dans un collège au pied du Mont Blanc, les élèves de SEGPA peinent à entrevoir un avenir positif...

Pour les motiver et les faire rêver, Alain, leur professeur, organise une sortie surprenante et périlleuse dans les entrailles d'un glacier. Les

adolescents découvrent alors un monde de glace d'une beauté à couper le souffle. Mais ils réalisent qu'avec le réchauffement climatique, si rien n'est fait, ce glacier comme beaucoup d'autres pourrait disparaître.

Renseignements : 01 60 68 29 00

En cas d'intempéries, projection à 20h30, Amphithéâtre de l'Institut Nazareth

Retour en images

Travaux d'entretien

L'équipe municipale continue de travailler cet été. En juillet, elle a géré le comblement de nids de poule et quelques réparations de caniveaux.



Travaux à l'école

Comme tous les ans depuis 2020, l'équipe municipale travaille à la rénovation de l'école. Les travaux les plus lourds sont concentrés sur l'été afin de ne pas perturber le travail des enseignants, et en tenant compte des horaires du centre de loisirs. Nous vous proposerons dans le prochain Bulletin une visite en photos de l'établissement.



Petit lavoir

Merci à l'association AVI Patrimoine qui poursuit le nettoyage du petit lavoir.



Festivités de la Fête nationale

Cette année encore, Voisenon a célébré la Fête Nationale en deux temps. Le 13 juillet, après-midi jeux pour petits et grands suivi d'une soirée joyeuse, avec groupe de musique, jonglerie, retraite aux flambeaux dans les rues et disc-jockey. Pour les amateurs de ballon rond, la retransmission du match PSG/Chelsea.



Le 14 juillet, la cérémonie se déroulait en compagnie de Denis JULLEMIER, Conseiller départemental, et le Colonel Jean-Claude BLANES venu représenter les corps constitués de l'État et le SDIS 77* en particulier.

Elle fut suivie d'un concours de pétanque organisé par le club de Cesson/Vert-Saint-Denis et la municipalité.



*Service Départemental d'Incendie et de Secours 77

Inauguration de la passerelle

Jusqu'à aujourd'hui, le plateau nord de Melun, dont fait partie Voisenon, était coupé de son accès à la ville préfecture. La nouvelle passerelle, inaugurée le 3 juillet 2025, ajoute enfin une liaison douce, beau symbole qui fait mémoire à la « Voyer de Senon », celle qui relie Melun et les Portes de la Brie à Sens.



Monsieur le Maire avec les élus et les représentants des associations environnementales



La passerelle est co-financée par le Département de Seine-et-Marne et la Région pour un montant de plus de 3 millions d'euros, sa gestion va revenir à l'agglomération. La bonne idée : du bitume phosphorescent !



Une soixantaine de Voisenonais a préféré le foot à la danse.

AEBCPEV

L'Association Écologique Bienfaisante Contre les Pollutions Excessives des Villes et Villages (AEBCPEV) a participé à la Fête Nationale en proposant des rafraichissements, gaufres et crêpes pendant l'après midi festive.

Notre association remercie l'association des parents d'élèves de Voisenon et de Montereau-sur-le-Jard (ADPEVM), son voisin de stand qui proposait des barbabapa, pour cet après-midi sympathique.

Merci à la Mairie pour sa confiance.



Familles Rurales de Voisenon

Encore un franc succès pour le centre de loisirs

Avec une moyenne de 30 enfants par jour l'accueil de loisirs de juillet a rempli parfaitement sa mission pour le bonheur des enfants et la tranquillité des parents.

Adrien et son équipe d'animateurs ont concocté un cocktail détonnant d'animations, d'activités créatives, couronné de deux sorties en parc de jeux et d'un après-midi de prévention routière.

Depuis 2018 notre association assure ainsi sans discontinuer l'accueil de loisirs pendant toutes les vacances scolaires (sauf le mois d'août), pour les enfants de la commune et des environs.

Bravo à Adrien pour son professionnalisme, et à Céline pour la gestion rigoureuse du centre de loisirs permettant ainsi d'offrir un service pérenne de qualité à coût très abordable pour les familles.



Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école, prêtés par la Commune.

Répare Café le samedi matin

Pause estivale pour le Répare Café qui reprendra en septembre.

Nous vous retrouverons donc le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations pour redonner une seconde vie à votre petit électroménager et petit matériel en tout genre, jusqu'à l'équipement de jardinage (électrique ou thermique).

Nous reboostons même les ordinateurs pour les rendre plus rapides et capables de fonctionner sous Windows 11. Nos bénévoles vous accueillent avec le café et mettent tout en œuvre pour remettre en état les matériels confiés.

Pour nous joindre :

Venez voir ou appelez Céline au 09 50 13 49 89 (de 14h à 17h sauf mercredi et week-end).

e-mail : secretariat@frvoisenon.net

Postez sur Facebook : Familles Rurales de Voisenon

AVI Patrimoine



Samedi 20 septembre de 10h à 16h30,
dans le cadre des Journées du patrimoine,
l'Association AVI Patrimoine propose un rendez-vous avec l'histoire du château du Jard
grâce à la collaboration de L'Institut d'éducation motrice de l'Association France Handicap.

Cette journée est l'occasion de proposer une rétrospective de 91 ans d'engagement de l'Association des Paralysés de France devenue en 2018 France Handicap pour marquer l'ouverture à d'autres types de handicap.

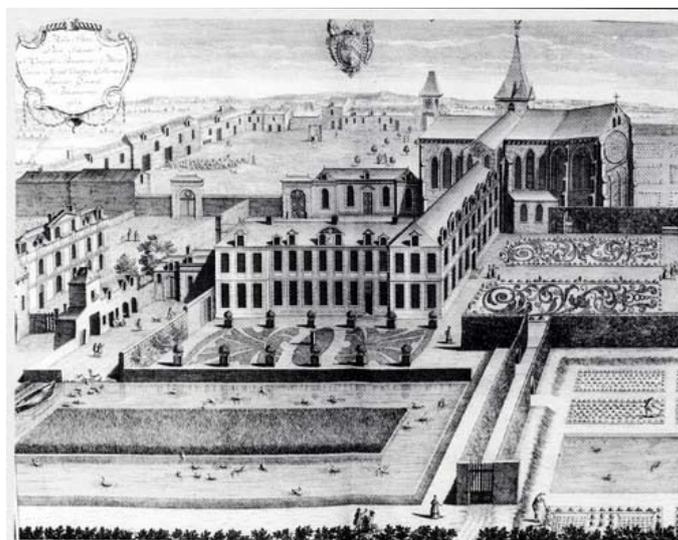


Façade conservée de style Louis XIII



Vestiges de l'abbaye

Exposition commentée dans une salle de classe, et parcours accompagné jusqu'à la glacière. Le château ne se visite pas sauf la salle à manger.



Estampe : vue cavalière gravée 1739



Entrée de la glacière

À l'occasion des journées du Patrimoine, dans le parc du Château, vous pourrez également assister à une pièce de théâtre : « Le grand Philippe Auguste sur scène ».

Voisenon, votre village

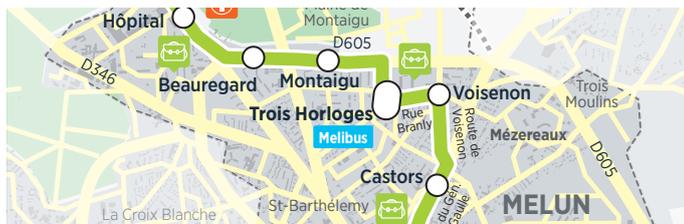
Travaux affectant Voisenon

Deux opérations d'envergure risquent d'avoir des impacts sur la circulation à Voisenon et alentours :

- Les premiers éléments concernant les travaux de la N104 doivent être installés dès août et septembre 2025 (panneaux de communication, équipements d'exploitation), rapidement suivis des premiers travaux.
- Le développement de la ligne de bus Tzen2, entre Melun et Lieusaint, obligera à réaliser quelques aménagements dans Melun et ses environs.

Les élus de Voisenon participent aux réunions d'informations organisées par l'APRR et le Département et restent attentifs à ce que ces travaux pénalisent le moins possible les Voisenonnais.

Des informations sont disponibles dans le Bulletin de Voisenon de mars 2025 et sur les sites tzen2.com et voyage.aprr.fr/travaux-et-operations



Opération tranquillité vacances

Vous partez bientôt en vacances

Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...). Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur Internet* ou vous rendre en commissariat de police ou en brigade de gendarmerie.



*www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634

Votre mairie en août

C'est aussi les vacances pour notre secrétaire de mairie. 😊

L'accueil de la mairie sera fermé du **4 au 24 août 2025**. Pendant cet intervalle, des permanences sont assurées pour gérer les travaux, les urgences...

En cas d'urgence, merci de contacter l'astreinte au **06 77 37 92 49**.

Ouverts en août

Voisenon, village « mort » en août ? Bien sûr que non !

Voici la liste des ouvertures et fermetures de nos commerces ce mois-ci.

- **La Cueillette de Voisenon :**
L'établissement, boutique comme distributeur, est ouvert tout l'été.
- **L'Inattendu :**
Le restaurant de Voisenon est ouvert début août. Il sera ensuite fermé du 13 août au 8 septembre.
- **La boulangerie :**
La boulangerie sera fermée du 1^{er} au 15 août.
- **Les Carrelages Pedrazzini :**
L'entreprise est fermée du 4 au 24 août.
- **Le Salon du Style :**
Le salon de coiffure ne ferme qu'une semaine, du 19 au 24 août.
- **Le camion-pizza La Grignote :**
Il sera absent de Voisenon tout le mois d'août et fera son retour au plus tard le jeudi 4 septembre.

Pour rappel, vos commerçants ont été présentés dans le Bulletin de Voisenon de décembre 2023, disponible sur le site de la mairie www.voisenon.fr, rubrique « Kiosque ».

An advertisement with a light green background. At the top, the word 'ouvert' is written in a white, cursive font. Below it, 'Tout l'été' is written in a large, bold, black serif font. Underneath, the text 'Pas de pause pour les bons produits!' is written in a smaller, black, sans-serif font. At the bottom, there are two circular logos. The left one is for 'Cueillette de Voisenon' and features a hand holding a red tomato. The right one is for 'MA FERME EN BOÎTE' and features a basket of vegetables.

Voisenon, votre village



« Le respect mutuel est le fondement de la véritable harmonie. » Dalaï Lama



POUR PASSER UN BEL ÉTÉ à VOISENON : RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES

Lutte contre le bruit



Les travaux de bricolage ou de jardinage, impliquant l'usage d'outils dont le bruit est susceptible de causer une gêne pour le voisinage (perceuses, tronçonneuses, tondeuses à gazon, tailles-haie...) sont autorisés **uniquement les jours et horaires suivants** :

Du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 20h

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h

Ils sont interdits les dimanches et jours fériés.

Déjections canines



Notre commune fait de nombreux efforts pour sensibiliser les Voisenonais.

Pourtant, certains propriétaires de chiens n'ont toujours pas adopté les gestes citoyens. Il s'agit tout simplement de respect...

Faudra-t-il en arriver à verbaliser les mauvais comportements afin de garder les espaces publics propres ?

Pour rappel, l'amende applicable s'élève à 68 €.

Feux de jardins



Les feux de jardin et de broussailles sont strictement interdits en Ile-de-France par arrêté inter-préfectoral. Les administrés sont invités à déposer leurs déchets verts en déchetterie. Sont également interdits, les feux de matériaux industriels ou de déchets provenant de chantiers d'entreprises, l'incinération en plein air à proximité des habitations, de matières plastiques, cartons provenant d'emballages de chantiers.

Stationnements sur les bateaux



Notre commune a rappelé plusieurs fois que stationner sur la voie publique, devant la porte de son garage ou son bateau, est considéré comme une privatisation de l'espace public.

Cet espace est précieux pour les piétons, **les poussettes et pour les personnes à mobilité réduite** qui sont alors obligés de se déplacer sur la route.

Le stationnement gênant passible d'une **amende pénale qui s'élève à 135€.**

Entretien des haies



Les haies qui débordent sur les voies publiques portent atteinte à la commodité de passage des piétons et donc à leur sécurité.

M. le Maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police relevant de l'art. L2212-2 du Code général des collectivités territoriales, imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage. Toutefois, avant de devoir engager une action contraignante, nous comptons sur le bon sens de tous pour une bonne cohabitation.

La hauteur des haies doit être de 2m maximum en limite de propriété.

Collecte des déchets



Nous vous rappelons que les jours de collecte des déchets à Voisenon sont les suivants :

Bac ménager : lundi matin

Bac jaune : mardi matin

Déchets verts* : vendredi matin

Pour les raisons d'hygiène et de sécurité, les bacs doivent être sortis la veille au soir et rangés au plus tard le soir de la collecte.

Pour les encombrants, merci de contacter Allo encombrants (appel gratuit) au 0800 501 088

***Interruption de la collecte des déchets verts du 15 juillet au 15 août 2025**

Véhicules à moteur dans les espaces naturels



La circulation des véhicules et engins motorisés (deux roues, quads, engins spéciaux à moteur, etc.) est interdite dans les espaces naturels du territoire communal : les chemins ruraux et sentiers d'interprétation agricole.

Baignades



Toute baignade est interdite dans la mare et le Rü place du 14 juillet.

La responsabilité de la commune de Voisenon ne saurait être engagée en cas d'accident faisant suite à des initiatives personnelles.

Travaux d'aménagements extérieurs



Tous les travaux, chez les particuliers avec engins sur le domaine public doivent faire l'objet d'un arrêté municipal 72 heures au minimum avant le début des travaux.